Assassinat de Dominique Talbot : un jeune toxicomane qu'elle hébergeait écroué

LE TAMPON. Un jeune homme d'une vingtaine d'années a été mis en examen, hier, pour assassinat et vol dans un local d'habitation. Alors que la sexagénaire l'hébergeait en échange de petits boulots, une dispute avait éclaté peu de temps avant les faits, pour une histoire de vol.

Le jeune homme a été placé en détention provisoire, après son défèrement au tribunal de Saint-Pierre (photo BD).

Recouvert d'un pull sur le visage, le jeune homme glisse sa longue silhouette longiligne dans le véhicule banalisé des gendarmes. Direction le centre pénitentiaire de Domenjod. Après plusieurs jours d'une enquête minutieuse, l'étau s'est resserré sur ce marginal, âgé de 21 ans. Le jeune homme, au casier judiciaire vierge, est suspecté d'avoir assassiné Dominique Talbot, dans sa case au Tampon. Hier après-midi, il a été placé en détention provisoire après le débat contradictoire devant le juge des libertés et de la détention.

Après plus de 36 heures de garde à vue, il a été présenté dans la journée devant un juge d'instruction et mis en examen pour assassinat et vol dans un local d'habitation. Le suspect a dû s'expliquer sur son emploi du temps au moment du crime et ses relations avec la victime. Le mis en cause, qui souffre de fortes addictions à plusieurs stupéfiants, dit ne pas se souvenir de cette soirée et parle de "blackout". Selon nos informations, les gendarmes de la section de recherches possèdent des indices forts, qui le relient directement à la victime.

DE NOMBREUSES FRÉQUENTATIONS

Le samedi 3 septembre, la retraitée, ancienne militaire de l'armée de terre, est retrouvée morte chez elle, chemin Farjeau. L'autopsie confirme qu'elle a été poignardée, dans la nuit du jeudi au vendredi. Dès le début de l'enquête menée par les gendarmes de la section de recherches, celle-ci s'annonce complexe. La victime, qui vivait seule, recevait toute une flopée d'amis à son domicile. Elle n'aimait guère la solitude et préférait discuter avec des connaissances, autour d'un café ou lors de visites de courtoisie. De nombreux ouvriers fourmillaient dans sa case pour refaire l'intérieur.

> "QUAND UN JEUNE AVAIT BESOIN D'AIDE, ELLE L'HÉBERGEAIT CHEZ ELLE, DANS SON PETIT APPARTEMENT, LE TEMPS QU'IL SE REPRENNE EN MAIN ET REPARTE SUR DE BONS RAILS".

Les pistes sont alors nombreuses et doivent être refermées par les enquêteurs. Pendant plusieurs jours, les gendarmes ont récolté indices et témoignages. Plusieurs proches de la victime ont été auditionnés. Ce lundi, ses deux fils, qui ont débarqué sur l'île la veille, dès qu'ils ont appris le drame, ont été entendus par les militaires. Leur mère échangeait souvent avec eux par téléphone et leur témoignage a permis d'ouvrir de sérieuses pistes. Au fil des indices, le profil du jeune marginal sort de la pile. Le suspect est une connaissance de la sexagénaire. Elle l'avait hébergé peu de temps avant les faits. Dominique Talbot, qui s'était installée dans cette case au Tampon en 2012, à sa retraite, donnait souvent un coup de main aux jeunes en difficulté du quartier.

"Maman avait un bon cœur", témoigne son fils, Laurent. *"Quand un jeune avait besoin d'aide, elle l'hébergeait chez elle, dans son petit appartement, le temps qu'il se reprenne en main et reparte sur de bons rails. En échange, il lui donnait un petit coup de main, faisait du bricolage et du jardinage. Elle aimait aider les gens"*.

DES DISPUTES ET UN VOL

Cette fois-ci, la cohabitation ne se passe pas bien. Les disputes se multiplient et la confiance de Dominique est brisée. Un jour, le jeune marginal lui vole des affaires dans sa case. La retraitée porte alors plainte à la gendarmerie du Tampon et lui demande de quitter les lieux. *"Cette histoire l'a beaucoup affectée"*, ajoute son fils. Quand le mis en cause apprend qu'elle est allée voir les forces de l'ordre, il s'énerve. Le jeune homme part lui demander des explications et très vite, le ton monte. Puis, plus de nouvelles.

Les investigations, diligentées par la juge d'instruction, devront déterminer les liens de cause à effet entre cette dispute et la mort de la sexagénaire. *"L'enquête s'annonce encore longue. Le dossier est très épais. Il reste encore beaucoup d'actes et d'auditions à faire"*, appuie Me Sébastien Navarro, l'avocat du mis en cause. *"Il est très éprouvé moralement"*.

Hier, les deux fils de la victime ont pris l'avion pour la métropole. Le corps de la sexagénaire a été scellé dans un cercueil pour être rapatrié auprès de sa famille, dans la Vienne. *"On a pu lui faire un dernier au revoir"*, livre son fils, très ému.

Après plusieurs années d'allers-retours, Dominique Talbot projetait de rentrer auprès des siens, avant la fin de l'année. Son enterrement est prévu en début de semaine prochaine.

BENOIT DONNADIEU

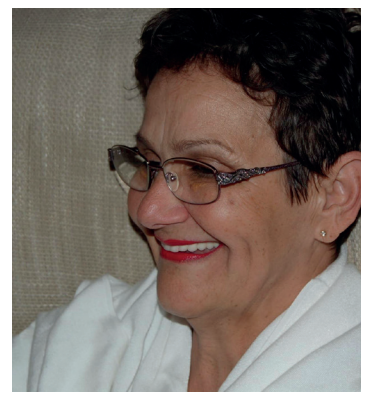
Dominique Talbot projetait un retour auprès de sa famille en métropole.

"UN GRAND PAS EST FRANCHI"

"Dès notre premier contact, j'avais indiqué aux deux enfants de madame Talbot que je n'étais pas inquiet sur l'issue de la traque du coupable de l'assassinat de leur mère, a réagi, hier en fin d'après-midi Me Jean-Jacques Morel, l'avocat des deux fils de Dominique Talbot. *"Il semble, sous réserve du contenu du dossier auquel je n'ai pas encore eu accès, que le dénouement soit proche*, ajoute l'avocat des parties civiles. *Pourquoi ? Comment ? Seul ou accompagné ? L'instruction va tenter d'apporter des réponses à ces questions. La famille reprend l'avion ce soir pour la métropole avec son chagrin. Le grand pas franchi ce soir sur le chemin de la justice leur apporte un peu de baume au cœur"*.